



**FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE**

Frais de Dossier ANTS \_\_\_\_\_ 15,00 €

Formation permis AM voiturette \_\_\_\_\_ 475,00 €  
8 heures, incluant la théorie, la pratique et les fournitures pédagogiques



Pour les mineurs, la présence du représentant légal sera obligatoire lors de la dernière heure de formation.

**PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

- 1 Photo d'identité (sans lunettes) : plaquette « e-photo » conforme ANTS** (avec signature électronique et code chiffré)
- Carte d'identité recto-verso ou passeport** (en cours de validité)
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)  
*Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :*
  - La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur
  - Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »
- ASSR 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> niveau OU ASR** (Attestation de Sécurité Routière)
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

**JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE**

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

**Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national**

**Si vous êtes mineurs :**

- Une autorisation parentale sera à signer au bureau lors de l'inscription.
- Si le représentant légal porte un nom différent, merci de fournir le livret de famille (pages des parents et de l'enfant).

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

La formation est à régler lors de l'inscription.